

REUNION DU JEUDI 6 NOVEMBRE 2003**ORDRE DU JOUR :**

1. **Accueil du Président**
2. **Résultat du concours d'octobre 2003**
3. **Remise du concours de novembre 2003**

BELGIQUE :

1 document affranchi avec minimum un timbre-poste
occupation 14-18 et avec une seule marque de censure

Imprimé, papiers d'affaires	30 pts.
Lettre	20
Carte postale, entier, carte illustrée	10
Censure Brabant wallon	20
Autre censure	10
Lisibilité de la censure	25
Fraîcheur et état du document	25

4. **Conférence :** Serge Toulieff l'un des spécialistes en la matière, viendra nous exposer, preuve à l'appui, le moyen de détecter les «Falsifications sur les timbres-poste de Belgique». Un exposé à ne pas rater.

NOS MEMBRES RECHERCHENT...

Cette rubrique est ouverte à tous les membres en ordre de cotisation. Les demandes doivent être remises auprès du secrétaire.

Daniel EGGEN recherche :

- Documents (L., C.P., Impr., ... oblitérés Tourinnes St-Lambert
- Cartes postales, en voyage ou non, de Tourinnes St-Lambert
- Border. «Colis du soldat» 1939/1940

REUNION DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2003

La seconde réunion du mois de septembre aura lieu le jeudi 16 octobre 2003 à partir de 20h.15 au cercle culturel et récréatif espagnol, avenue des Déportés, 79.

MINICAUSERIE : «Congo belge - Emission de 1952 - Les fleurs du Congo» par Daniel Eggen, commissaire au sein du comité du Club philatélique de Wavre.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.
Distribution des nouveautés par André Clusman.

Tombola animée par Jean-David Soille :

Belgique : N° 842/44 **	25	EUR
Belgique : N° 179/81 **	19	
Belgique : N° 240/44 **	16	
Belgique : N° 737/41 **	16	
Belgique : N° 823/25 **	16	
Belgique : N° 302/04 **	13	
Belgique : N° 556/67 **	12	
Belgique : N° 220 **	7,50	
Belgique : N° 184/86 **	6,50	
Belgique : N° 187 **	6	
Belgique : N° 748/50 **	5	
Belgique : N° 245/48 **	4,75	
Belgique : N° 615/22 **	3,75	
Belgique : N° 908 **	2,75	
Belgique : N° 568/72 **	2,75	

Concours philatélique 2003

Novembre : Un timbre chemin de fer série locomotives diverses (cf 304 à 320)

* Oblitération d'une gare	25 pts
Oblitération d'un bureau de poste	15 pts
* Oblitération d'une gare ou d'une ville du B.W	25 pts
Oblitération autre	15 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur et dentelure	25 pts

PROCHAINES MANIFESTATIONS

TOURINNES-SAINTE-LAMBERT



BD POUR TOUS

Salle "LE FENIL"
rue de la Cure 15
(E411, sortie 10)

9/11/03 de 9 à 17 h.

Collections et seconde main

Exposition hommage à HERGÉ

Mini Vente publique <

(expo le matin, vente à 14 h) avec:

- > vente exceptionnelle d'un dessin collectif et original de DANY, TIBET, CARRERE, COLMAN, BATEM, HARDY, SAIVE.
- > d'une planche originale de O. SAIVE.
- > d'un dessin original de Janry

Le surlendemain, MARDI 11/11/03,
dans la même salle,
BOURSE TOUTES COLLECTIONS

PAF: 1 €

Rens: Tél/fax: 010/65 92 70

GSM: 0498/48 12 51

E-mail: sergemarchand@ibelgique.com

Une organisation du Cercle des Collectionneurs de Perbaix

WALHAIN

9^{ÈME} BOURSE TOUTES COLLECTIONS

À TOURINNES-SAINTE-LAMBERT

UNE ORGANISATION DU CERCLE DES COLLECTIONNEURS DE PERBAIX

MARDI 11 NOVEMBRE 2003

À LA SALLE "LE FENIL", RUE DE LA CURE 15
1457 TOURINNES-SAINTE-LAMBERT



paif: 1 €

CONTACT: FRANZ BERTRAND (010/65 91 34)
GRAND-RUE 103 - 1457 WALHAIN-PERBAIX

INFO: LE 9 NOVEMBRE: BOURSE SPÉCIALE BD

Manage : dimanche 16 novembre de 9h.30 à 17h.00 : 8e bourse des collectionneurs aux écoles communales, rue Delval.

Evere : samedi 15 novembre de 10 à 16h.00 : bourse d'échanges d'automne, salle G.C. Everna, rue Saint-Vincent, 30 - 1140 Bruxelles.

Louvain : dimanche 7 décembre de 9 à 17h.00 : bourse philatélique annuelle : Athénée royal, 90 Redingenstraat.

Jette : samedi 13 décembre de 9 à 17h.00 : brocantes philatéliques, Collège St-Pierre, 229 Bd. de Smet de Nayer.

PETITE ANNONCE

Monsieur Michel Pied, 126 Chaussée d'Ottenbourg à Wavre (010/22.51.60) désire échanger des timbres de Belgique, de France, d'Allemagne, de Suisse, du Canada, de Grande-Bretagne. Prendre contact avec lui.

45e ANNIVERSAIRE

Pour marquer le 45e anniversaire de sa constitution, le Club philatélique de Wavre organise, le samedi 15 novembre, à partir de 19h.00 à la salle communal de Limal

UNE SOIREE PAELLA

Un groupe folklorique espagnol se produira par deux fois au cours de la soirée.

PAF : membres : 5 euro
amis, connaissances, conjoint... : 15 euro

Réservation : Jean-Claude Doperée - 010/86.09.73

BULLETIN D'INSCRIPTION AU SOUPER

Monsieur/Madame :

participera(ont) au souper du 15 novembre 2003

PARTICIPATION AUX FRAIS :	membre du cercle	5 EUR	x	=
	invités	15 EUR	x	=
	Total :		

- Versement au compte 556-0191470-53
- Paiement cash au trésorier

Chers Amis philatélistes,

Cela fait déjà un an que j'ai repris la tâche de Bernard Hanno en m'occupant des circulations. Je constate avec un petit pincement au cœur que la confection des carnets d'échanges n'est envisagée que par trop peu de membres. Cette situation m'oblige à ne pouvoir présenter que peu de marchandise et donc à ne proposer qu'un nombre restreint de carnets aux différents membres. Je demande donc aux personnes motivées de confectionner des carnets. Le prix d'un carnet vierge est fixé à 0,50 € et sont disponibles à toutes les réunions du club sur simple demande.

Que faut-il savoir avant de réaliser un carnet ?

1. Le club prélève 5% des bénéfices sur les ventes.
2. Il est plus que conseillé de remplir toutes les cases du carnet.
3. Pour que le carnet rencontre un certain succès, il faut que les prix soient compétitifs.
4. Tout carnet peut m'être remis en mains propres aux réunions du club ou chez moi au n° 12 rue de Bruxelles à 1300 Wavre.
5. Les carnets circulent dans trois circuits. Il faut compter plus ou moins huit mois pour qu'ils soient vus par tous.

Après ces quelques renseignements, je vous souhaite de bien vous amuser à confectionner plusieurs carnets. Merci de votre compréhension.

Pour le club : Soille Jean-David

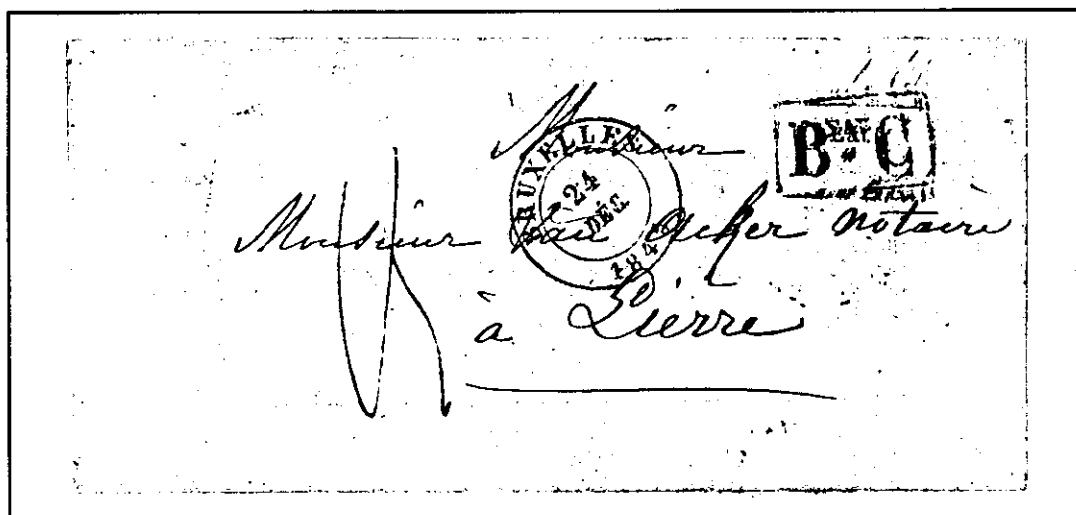
Cercle Philatélique de Wavre

section étude et histoire postale
Classement général Juin 2003

	Etape		Classt Général	
1 Goffin Daniel	3	82	6	504
2 Havrenne Hubert	5	75,5	6	494
3 Doyen Albert	4	81,5	6	486
4 Dewals Claude	11	62,5	6	479
5 Pipart Alain	2	82,5	6	476
6 Monfils Willy	7	74	6	450,5
7 Mattioli Pierre	1	84,5	6	450,5
8 Clusman André	6	75	6	444,5
9 Eggen Daniel	10	64	6	420,5
10 Kempken André			5	318,5
11 Otten Guy			4	298
12 Polspoel Charles	9	66	5	295
13 Thirion Richard	8	71	4	275,5
14 Dopere Jean Claude			3	220
15 Van Pee			3	213
16 Jancart Victor			2	148,5
17 Fortamps Mme			1	72,5
18 Questiaux Pierre			1	69
19 Sleewagen Jacques			1	57,5

A PROPOS DE ...

Lors de notre assemblée générale de janvier 2004, nous aurons le plaisir de mettre en vente un pli non pas «RARE» (en philatélie rien n'est rare, il suffit de chercher et de trouver), mais que nous qualifierons de «PEU FREQUENT». Ci-dessous, la copie de ce document :



Afin de commenter et illustrer cette pièce, nous avons reçu l'autorisation du Président de l'Amicale Philatélique de Bruxelles, M. Lucien Janssens, que nous remercions vivement, de reproduire l'étude de M. Jean PIENICK (†) publiée dans le bulletin n° 328 d'avril 1988, de l'Amicale.

LES BUREAUX SECONDAIRES DE BRUXELLES

A - B - C - D - E

Jean PIENICK

Beaucoup d'imprécision entoure certains cachets et certaines marques datant de l'apparition du timbre-poste, mais encore plus d'avant cette période. La grande cause de ce flou historique semble être la disparition des archives lors de la première guerre mondiale. Cependant, par des recherches patientes dans les journaux et Moniteurs de l'époque, ainsi que les Almanachs et plans de la ville de Bruxelles, ainsi que par recoupements et déductions logiques, des chercheurs infatigables tels que le Docteur Vangrunderbeek, Messieurs De Clercq, Hornick, Hubinont, Lenaerts, Stibbe, et d'autres, ont réussi à élucider la plupart des mystères entourant la problématique de ces bureaux secondaires.

Ainsi, on a déterminé que les bureaux secondaires auraient fonctionné de 1845 à 1851, mais sans pouvoir affirmer avec précision les dates d'ouverture et de fermeture.

Avant l'ouverture de ces bureaux secondaires, il n'y avait qu'un seul bureau de Poste à Bruxelles, la Perception Centrale, située rue de l'Evêque 31, qui disposait d'une seule boîte aux lettres et il existait 14 boîtes aux lettres secondaires, dont 7 pour la ville et 7 pour les faubourgs de St. Josse, de la porte d'Anvers, des Portes de Flandre, Namur, Schaerbeek, St.-Gilles et Ixelles (toutes levées cinq fois par jour).

Cette situation était très contraignante pour les habitants de Bruxelles et surtout ceux des faubourgs : la grande étendue de l'arrondissement postal du Bureau de Bruxelles et le développement des faubourgs rendaient la situation intenable. En effet, pour poster une lettre en Port Payé par l'envoyeur, de même que pour les envois de lettres chargées, des journaux et imprimés, etc..., il fallait obligatoirement se rendre au Bureau Central, ce qui représentait parfois de très longs déplacements, surtout pour les habitants des faubourgs.

Le service des Postes, conscient de ce problème, tenta d'y remédier en procédant à la première décentralisation du bureau de la capitale : il ouvrit le 1er août 1844 des bureaux annexes dans les faubourgs. Le service était assuré par des employés délégués du Bureau Central de Bruxelles, qui s'occupaient des opérations les plus courantes : les affranchissements, les chargements, les articles d'argent, les journaux et les imprimés, et les lettres de Service.

Ces bureaux étaient au nombre de quatre :

- 1) au faubourg de Schaerbeek (futur Beau A) : situé rue du Méridien, sur le territoire de St. Josse.
- 2) au faubourg de Namur (futur Beau B) : situé rue des Minimes 43, (actuellement rue Ernest Solvay)
- 3) au faubourg de St. Gilles (futur Beau C) : 10, chée de St. Gilles (actuellement chée de Waterloo)
- 4) au faubourg de Flandre (futur Beau D) : coin rues Coppens et St. Jean.

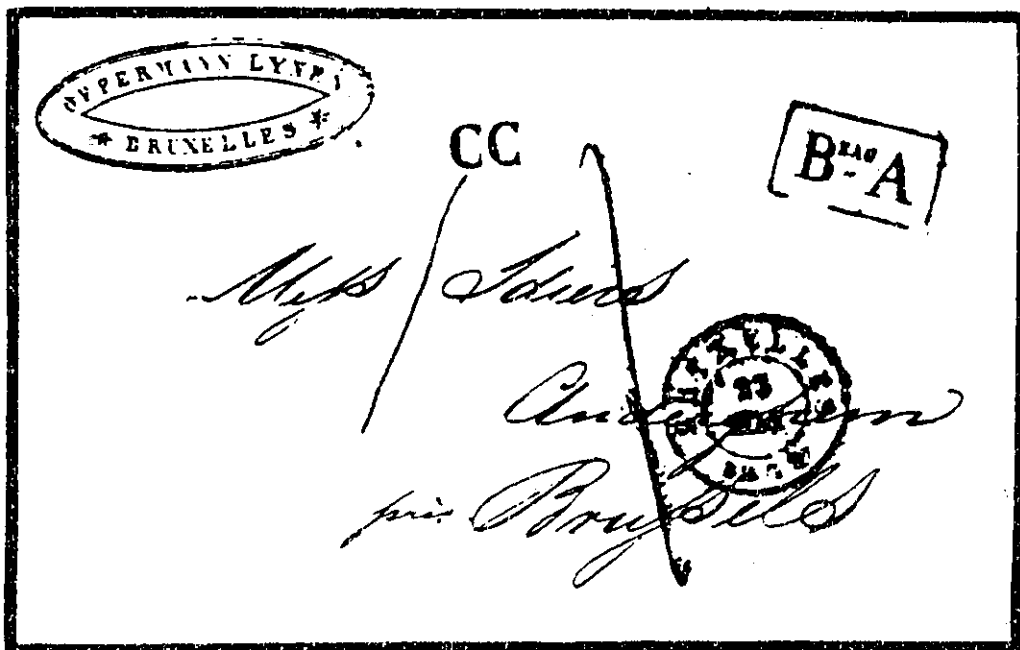
Les marques ovales de ces premiers Bureaux de Faubourgs sont extrêmement rares ; on n'en connaît à ce jour que 3 du faubourg de Schaerbeek, 1 du faubourg de Namur, 1 du faubourg de St. Gilles et pas une seule du faubourg de Flandre, dont l'existence est pourtant administrativement prouvée.

Ces bureaux portaient en eux les germes de leur échec. Installés près de l'enceinte administrative de la ville, mais toutefois en-dehors de celle-ci, ils ne rencontrèrent nullement le succès escompté par l'Administration, ce qui explique un peu la rareté de ces marques postales. Leur échec est dû à un facteur capital : ils étaient situés en zone postale rurale et il fallait ajouter à la taxe progressive à la distance et au poids, le fameux décime rural ! Or, 10 centimes en 1844, quand un ouvrier gagnait 1,25 Fr. par jour, cela représentait déjà une somme. Le public bouda et trouva la parade en recourant au système du "PORT DU", c'est-à-dire en jetant tout simplement les missives dans les boîtes de la ville et des faubourgs et ceux qui devaient remettre les lettres à la poste, comme par exemple les lettres chargées, continuèrent à se rendre à la Perception Centrale, rue de l'Evêque. Cette première tentative de décentralisation a duré 9 mois.

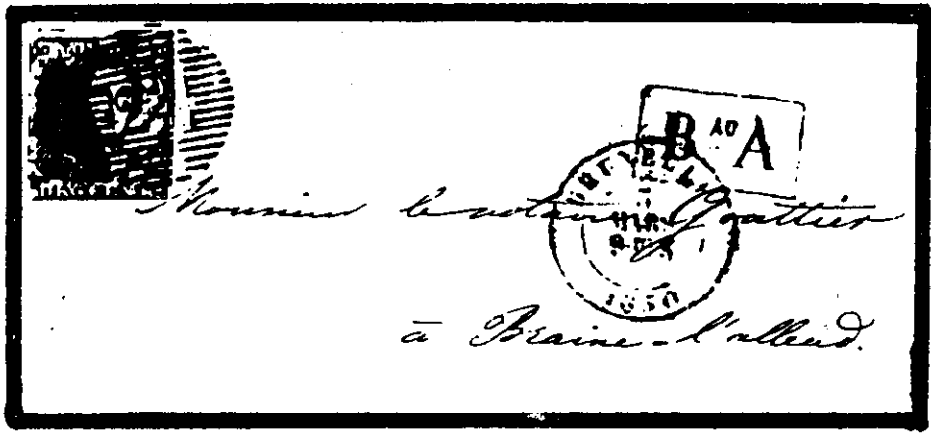
Après avoir étudié la cause de ce fiasco et en avoir tiré les conclusions adéquates, l'Administration créa le 26 mai 1845 de nouveaux bureaux de poste secondaires, mais cette fois en les installant à l'intérieur de l'enceinte urbaine, là où les tarifs étaient les mêmes que ceux du Bureau Principal. La plupart du temps, cela signifiait en pratique pour l'Administration le déménagement du bureau à une faible distance de la localisation précédente. En fait, les dates exactes d'ouverture de ces bureaux n'ont jamais été précisées car les déménagements n'ont vraisemblablement pas eu lieu le même jour, mais on pense que c'est vers la fin mai 1845 que doit se situer la mise en activité.

L'Administration procéda aux dotations des cachets d'après le sens des aiguilles d'une montre, tout en tenant compte des points cardinaux :

- au nord : le Beau A : situé 1 rue de la Sablonnière, et qui sera transféré le 24 septembre 1846 au 53 rue Royale Neuve.;
- à l'est : le Beau B : dans le bureau de l'octroi, porte de Namur ;
- à l'ouest : le Beau D : rue de Flandre 152 ;
- au sud : le Beau E ne fut ouvert que le 12 novembre 1845, au 10 rue du Midi, près de la place Rouppe.



Lettre en port dû de Bruxelles à Auderghem du 23 mai 1849. Griffes CC (correspondance cantonale) apposée en même temps que la griffe du bureau A. La griffe CC était frappée sur les lettres levées et distribuées dans un même canton postal. Elle a remplacé la griffe CA à la fin de l'année 1847.



Lettre de Bruxelles à Braine l'Alleud du 3 mars 1850 ; griffe du bureau A.

Le cachet du Beau E est d'ailleurs différent des autres : les 4 premiers présentent sous l'abréviation "EAU" 2 petites virgules, tandis que dans le cachet du Beau E, il y a 2 traits horizontaux très fins, au lieu des virgules. La création de ce beau E, non prévue à l'origine et qui ne présente aucune filiation avec les bureaux de faubourgs, semble répondre aux besoins postaux d'une section défavorisée du quartier sud-ouest de la capitale. Il est également possible qu'à la Perception Centrale, on ait souhaité avoir un bureau de poste dans le voisinage de la Gare du Midi, qui se trouvait à l'époque Place Rouppe. Quoiqu'il en soit, la création de ces nouveaux bureaux s'avéra un succès total dès leur mise en activité. Quel genre de courrier traitaient ces bureaux et quelles marques employaient-ils ?

Les correspondances non affranchies et envoyées en Port dû restaient les plus fréquentes malgré tout : il y avait à la base de cette manière de faire le sentiment que la Poste, pour préserver ses rentrées d'argent, accordait plus de soins à ce genre de courrier, afin qu'il ne se perde pas en route.

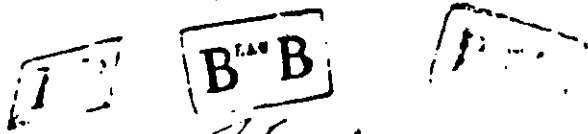
Sur ces correspondances non affranchies, on apposait seulement les marques encadrées Beau A à E, plus la marque manuscrite de taxation.

Quant aux lettres en port payé, on distingue 3 catégories de courrier :

- 1) les lettres pour l'intérieur : elles recevaient, outre la marque du bureau, la marque PP dans un parallélogramme ;
- 2) les imprimés pour l'intérieur : ils recevaient, outre la marque du bureau, la marque PP, mais aussi, à la Perception Centrale, le cachet propre aux imprimés (un cachet à date portant en bas, dans un segment les lettres PP) ;
- 3) les lettres pour l'étranger : elles recevaient toujours la marque du bureau et la marque PD encadrée.

Ces bureaux disposaient du cachet APRES LE DEPART, qu'on frappait sur les plis arrivés après le départ de la dernière dépêche vers le bureau central. Ces bureaux secondaires n'étaient ni des distributions ni des perceptions et ils ne disposaient pas d'un cachet à date (celui-ci étant apposé sur le courrier à la Perception Centrale).

Les cachets des bureaux A à E, sans être de grandes raretés, ne sont pourtant pas très communs, et leur relative rareté n'est certes pas en proportion avec un courrier certainement abondant. En effet, de 1845 à 1849, soit 4 années de courrier préphilatélique, et jusqu'en 1851, époque des épaulettes et médaillons, soit au total 6 années, des centaines de milliers de lettres passèrent par ces bureaux secondaires. Or, il en reste à peine 150 à 200 dans les collections.



Monsieur le Directeur
Monsieur le Directeur
Monsieur le Directeur
Monsieur le Directeur



Inprimé de Bruxelles à Marchienne au Pont du 15 avril 1846. L'estampille PP a été frappée en même temps que la griffe du bureau B.

Cette énigme s'éclaircit un peu lorsqu'on connaît les méthodes de travail de ces bureaux, qui fonctionnaient, dans l'esprit de l'Administration Centrale, uniquement comme courroie transporteuse de courrier vers la Perception Centrale. On transmettait le courrier, sous forme de paquet appelé dépêche postale, 5 fois par jour à la Perception Centrale, la première fois à 5h15 du matin et la dernière fois à 5h de l'après-midi. Les paquets de lettres étaient soit ficelés, lorsque le nombre de celles-ci n'était pas très important, soit emballés dans du papier gris fourni par l'Administration lorsqu'il y en avait de grandes quantités. C'est soit sur ce papier d'emballage, soit sur la lettre supérieure du paquet qu'on frappait le cachet du bureau. Donc, à supposer qu'il n'y ait pas eu d'emballage, il y avait au maximum seulement 5 lettres frappées de la marque du bureau par jour, et évidemment moins s'il y avait eu des dépêches emballées dans du papier gris ! Dès lors, s'il y a des bureaux dont la marque est plus rare que d'autres, c'est parce que le courrier très important y était emballé, le paquet étant trop volumineux pour être simplement ficelé, contrairement à ce que la rareté de la marque semble indiquer. La frappe de la marque était toujours obligatoire, car cela permettait à la Perception Centrale de relever les mauvaises taxations et d'infliger des sanctions aux responsables, en vertu de la circulaire déjà ancienne du 3 octobre 1836.

Un grand événement se produisit le 1er février 1850 : le bureau de la Perception Centrale quitta la rue de l'Evêque pour s'installer dans un nouveau bâtiment au 82 rue de la Montagne. A ce moment, la ville comptait déjà 22 boîtes aux lettres secondaires, 4 distributions en ville et 3 dans la banlieue.

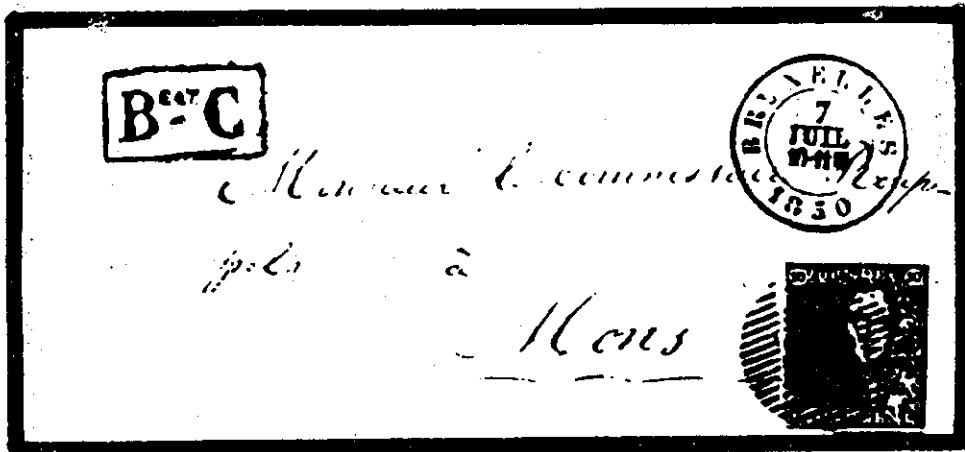
L'installation rue de la Montagne entraîna la disparition du Beau annexe A de la rue Royale Neuve, devenu superflu à cause de la proximité du bureau central. Les fermetures de bureaux secondaires vont se poursuivre en cascade, et en 1851/52, il ne reste plus qu'un seul bureau annexe, le Beau B ; établi primitivement à l'aubette de l'octroi, il était situé depuis 1852 au 2 rue de

La Pépinière et son maintien semblait se justifier de par son emplacement assez éloigné du Beau Central et des stations de chemins de fer.

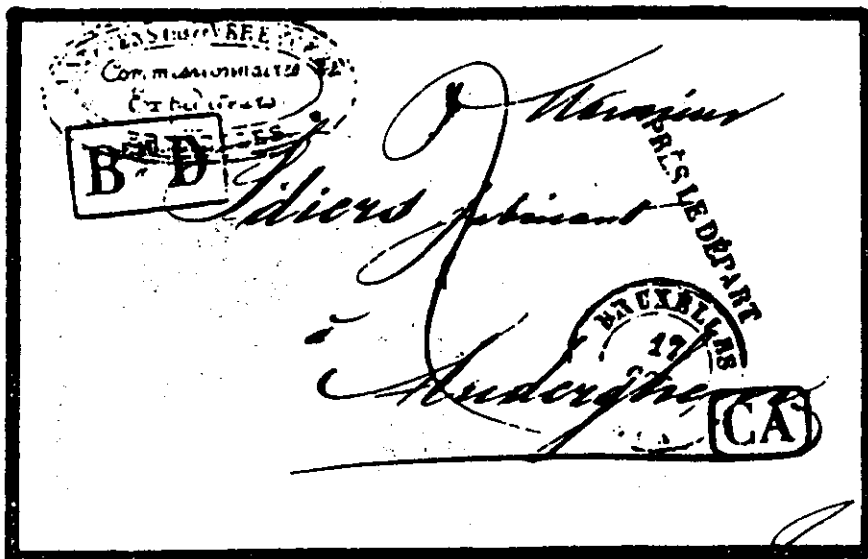
Les dates de fermeture des bureaux secondaires seraient les suivantes :

- le A : entre le 16 avril et le 15 novembre 1850 ;
- le B : entre le 1er janvier et le 15 novembre 1857 ;
- le C : entre le 23 mars et le 15 novembre 1852 ;
- le D : entre le 4 février et le 15 novembre 1851 ;
- le E : entre le 28 août et le 15 novembre 1851.

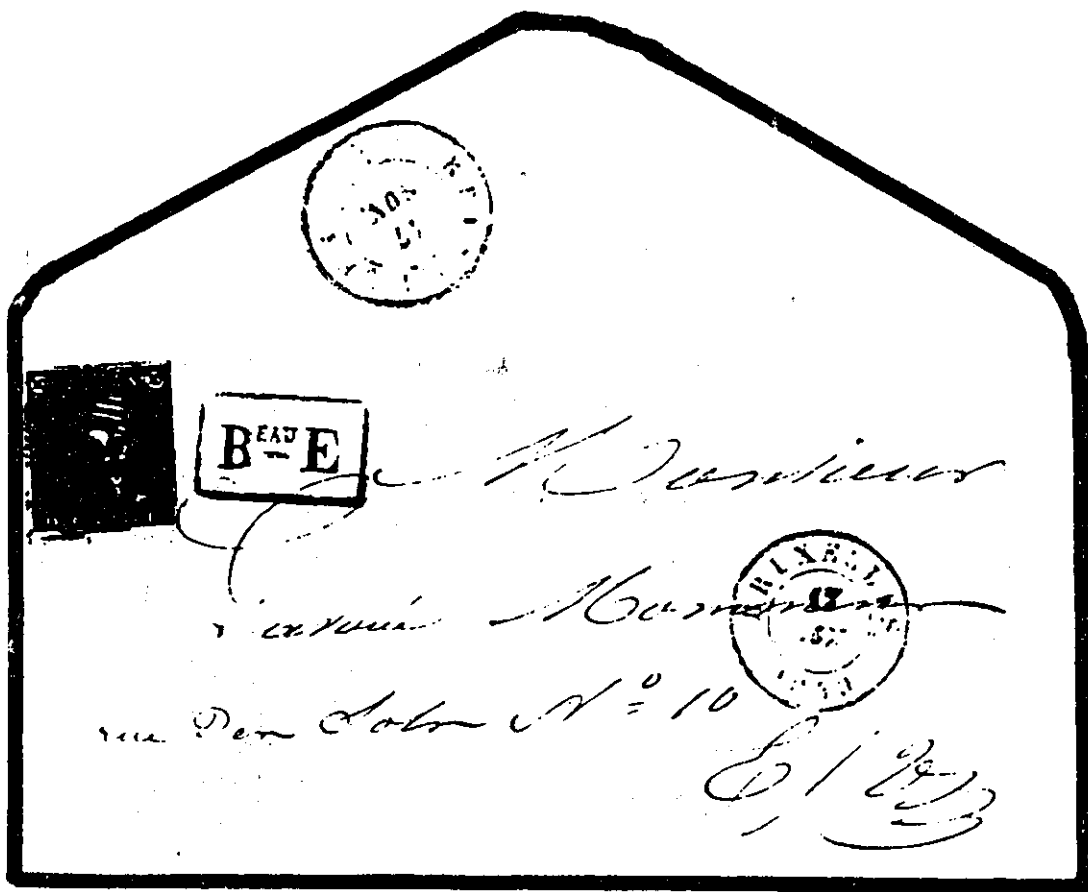
Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de donner des dates précises de mise en inactivité de ces bureaux.



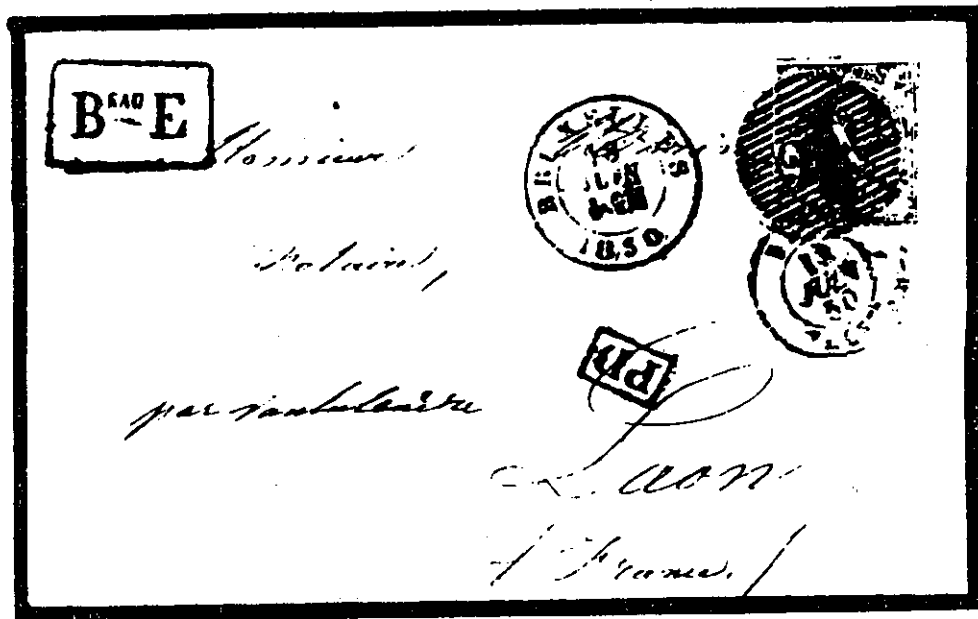
Lettre de Bruxelles à Mons du 7 juillet 1850 ; griffe du bureau C.



Lettre en port d'0 de Bruxelles à Auderghem du 17 octobre 1846. Griffes Après le départ et CA frappées en même temps que celle du bureau D. A cette époque, Auderghem n'avait pas de bureau de poste et était desservi par la perception de Bruxelles. Le cachet CA (correspondance d'arrondissement) était, en application du règlement sur le service rural du 20 août 1836, apposé sur le courrier provenant ou à destination d'une localité n'ayant pas de bureau de poste, mais ne sortant pas de l'arrondissement d'un bureau de direction ou de perception.



lettre de Bruxelles du 17 novembre 1849 pour la même ville. Griffes du bureau E.
 Au verso, cachet à date mentionnant la distribution (4ème).



Lettre de Bruxelles à Laon du 18 juin 1850. Affranchissement à 40c (t.p. n° 5).
 Griffes PD et bureau E.

Le Beau B pose un problème particulier : en effet, les lettres portant cette marque sont étonnamment rares : plus ou moins une douzaine de lettres. Or, en son nouvel emplacement, ce bureau ne fut supprimé qu'en 1857. Cela suscite des constatations paradoxales : d'une part, la survie de 6 ans à tous les autres bureaux et d'autre part, la mise hors d'usage prématurée du cachet Beau B. Il semblerait que le grand volume du courrier du Haut Ixelles, qui comptait alors près de 12.000 habitants, auquel s'ajoutait le courrier du Bas Ixelles - environ 4.900 habitants -, celui d'Etterbeek - 3.000 habitants -, l'instauration des sacs pour le transport des dépêches vers le Bureau Central, le personnel réduit, l'inutilité d'une application du cachet du Beau B sur la correspondance affranchie par des timbres et jetée dans la boîte du bureau, et le contrôle permanent exercé par la Perception Centrale sur les 5 dépêches quotidiennes, tous ces facteurs peuvent avoir contribué à la mise en inactivité de ce cachet qui s'était peut-être aussi égaré ou détérioré bien avant le déménagement rue de la Pépinière.

Comment justifier la fermeture des 4 bureaux-annexes, alors que Bruxelles ne cesse de prendre de l'extension et de gagner en importance ?

La cause la plus vraisemblable se trouverait dans la fusion en 1850 de l'Administration des chemins de fer avec celle des Postes, par l'Arrêté Royal du 11 avril 1849. Cette réorganisation, mise en application par l'A.R. du 11 juin 1850, érigea en bureaux de poste toutes les stations du chemin de fer, à tel point que la plupart des chefs de station devinrent simultanément percepteurs des postes. De plus, à partir du 1er juin 1852, un débit de timbres fut établi dans toutes les stations du chemin de fer, donc également dans les 3 gares de Bruxelles, Nord, Midi et Allée Verte. Toutes ces innovations ont vraisemblablement amené la disparition des bureaux-annexes, devenus superflus, avec comme seule exception le Beau B, trop éloigné des stations du chemin de fer.

A titre indicatif, voici les premières et dernières dates des documents connus pour chaque bureau :

<u>Bureau</u>	<u>1ère date</u>	<u>dernière date</u>
A	3 juillet 1845	6 septembre 1850
B	9 avril 1846	23 juillet 1849
C	5 juillet 1845	23 mars 1852
D	18 septembre 1845	4 février 1851
E	3 janvier 1846	18 août 1854 (ce qui est incompréhensible)

En fait de rareté des marques de bureau, on peut établir l'échelle suivante : en première place, le Beau B, puis le A, ensuite le E, puis le D ; le plus commun est le C.

Ces modestes bureaux furent les précurseurs des perceptions de 3ème classe, qui leur succéderont sensiblement aux mêmes emplacements, sous la forme de bureaux mixtes.

J'ai essayé de vous montrer la naissance, l'activité et la méthode de travail de ces bureaux et enfin les causes éventuelles de leur disparition, et j'espère que ces explications vous auront intéressé et donné envie de collectionner ces marques témoins des premiers efforts de rationalisation de la Poste à Bruxelles.

Réalisation inter-membres du JEUDI 20 NOVEMBRE 2003

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ Euro
<p>LES MEMBRES DESIREUX D'OBTENIR UNE OU DES PHOTOCOPIE(S) PEUVENT EN FAIRE LA DEMANDE AUPRES DE D. EGGEN, MOYENNANT UN T.P. POUR LA REPONSE</p>					
BELGIQUE					
T 1 :		1 PREC. (AVEC CONTENU) DE NAMUR A BXL DU 29/07/1753 GRIFFE NAMUR CAT HERLANT TYPE 21 GRAND "N" A NAMUR			15,00 EUR
T 2 :		1 L. DE BEAUMONT A STREPY-BRACQUEGNIES DU 15/07/1875 T.P. 30 TARIF EXACT			3,00 EUR
T 3 :		1 C.I. DE HOUTAIN St SIMEON VERS NYMEGUE DU 19/11/1902 T.P. 56 (2) TARIF EXACT OBL DEPOT-RELAIS HOUTAIN St SIMEON CAT HERLANT TYPE 2 INDICE B			3,00 EUR
T 4 :		1 C.P. DE BXL VERS LE CAIRE DU 31/10/1910 T.P. 74 TARIF EXACT			3,50 EUR
T 5 :		1 L. D'ANVERS A WENDUYNE DU 19/11/07 T.P.74 TARIF EXACT OBL A PONT ANVERS GARE CENTRALE DEPART			3,00 EUR
T 6 :		1 RECU DE 405 Frs. EMIS A MONS POUR CHAPELLE LEZ HERLAIMONT DU 17/05/1919 T.P. 140 – 141 (2) TARIF EXACT			3,00 EUR
T 7 :		1 L. DE LOUVAIN A GREZ DOICEAU DU 18/12/1925 T.P. 199 (S/L 10 EUR) TARIF EXACT			3,00 EUR
T 8 :		1 C.I. DE CHAUDFONTAINE A BERON LES BRUYERES (FRANCE) DU 23/08/20 T.P. 205 (S/L 20 EUR) TARIF EXACT OBL TOURISTIQUE DE CHAUDFONTAINE			4,00 EUR
T 9 :		1 L. DE BXL A BOITSFORT DU 31/05/1935 T.P. 401 – 404/406 –415 OBL. BXL EXPOSITION 1935 BUREAU 1 C			4,00 EUR
T 10 :		1 C.I. BXL EXPO 1935 DE BXL A PORT AU PRINCE DU 24/10/1935 T.P. 407/409 OBL BXL EXPO 1935 BUREAU 1 F			3,00 EUR
T 11 :		1 IMP. DE P.M.B 7 VERS GENEVE DU 24/04/1940 T.P. 521 VIGNETTE + OBL. MILITAIRE SUISSE			3,50 EUR
T 12 :		1 L. D'ANVERS A MALAGA DU 16/12/1941 T.P. 583 – 584 – 585 – 588- 591 CENSURE ALLEMANDE DE MUNICH + 3 N° DE CENSEURS			4,00 EUR
T 13 :		1 C.P. DE LIEGE A SCHAFFHAUSEN (SUISSE) DU 20/03/1942 T.P. 571 (2) REEXPEDITION VERS 3ième DIV. DE CHASSEURS TARIF EXACT CENSURE DE FRANKFORT + 4 N° DE CENSEURS			4,50 EUR
T 14 :		1 L. DE BXL A ANTONY (FRANCE) DU 30/12/1946 T.P. 421 – 682 (2) TARIF EXACT COMBINAISON PEU FREQUENTE			3,00 EUR
T 15 :		1 L. EXPRESS D'HASSELT A BXL DU 25/11/1948 T.P. 683 A – 685 – 762 TARIF EXACT T.P. 685 DEFECTUEUX			4,00 EUR
T 16 :		1 L. PUB "DELHAIZE FRERES LE LION " DE DOISCHE A BXL DU 15/10/1946 T.P. 725 TARIF EXACT			3,50 EUR
T 17 :		1 IMP. DE BXL A TOURCOING (FRANCE) DU 15/07/1953 T.P. 857 TARIF EXACT			3,00 EUR
T 18 :		1 L. PAR AVION DE BXL A BEVERLY HILLS (U.S.A.) DU 25/02/1958 T.P. 1028 (5) TARIF EXACT			3,00 EUR
T 19 :		2 IMP. DE BXL VERS BASE ROI BAUDOIN DU 02/12/1965 T.P. 1351 (2) TARIF EXACT			3,00 EUR
T 20 :		1 L. REC. DE BXL 54 A DORKING (ANGLETERRE) DU 10/01/1966 T.P. 848 A – 1068 _ 1315 ET 1351 (2) TARIF EXACT OBL. AGENCE BXL 54 CAT DELFOSSE TYPE 21 INDICE C			8,00 EUR

LOT 21 : 1 L. EXPRESS D'OTTIGNIES A SARCELLES (FRANCE) DU 12/08/1968 T.P. 1417-1424 - 1438 (4) TARIF EXACT	3,50 EUR
LOT 22 : 1 L. REC DE CHENOIS A WATERLOO DU 15/01/1969 T.P. 848 A ET 1067 TARIF EXACT OBL. HALTE MOTORISEE CHENOIS CAT. DELFOSSE TYPE 41 INDICE D	8,00 EUR
LOT 23 : 1 L. REC. D'HUPPAYE A JODOIGNE DU 25/03/1977 T.P. 854 - 859 - 1649. TARIF EXACT OBL DEPOT-RELAIS HUPPAYE CAT DELFOSSE TYPE 42	3,50 EUR
LOT 24 : 20 F.D.C. ET/OU OBL. 1ier JOUR	3,00 EUR
LOT 25 : 1 CLASSEUR AVEC 52 L. REC. TARIFS EXACTS	12,00 EUR

26.	Belgique :	68/70	*	10	1,50
27.		85		11	1
28.		218/19		21	2
29.		519/26		24	2,50
30.		674/89	**	23,75	8
31.		688 (2)		25	8
32.		725/27		4,80	1,50
33.		725 (x 2) variété	ob.	-	3,50
34.		726 (4) variété	**	36,50	12
35.		727 variété		-	8
36.		823/25 (paire)		32	6
37.		S 14/15		37,50	6
38.		S 18		6,50	1,50
39.		725 - 726 - 727 (400 timbres)	ob.	-	2
40.		C1 - C 15	**	60,50	18
41.		Lx 25/26		50	10
42.		S Lx 3A et 3B		75	15
43.		BF 32 FDC	ob.	72	14
44.	Belgique :	361	ob.	9,50	2,50
45.		1800/02 (4)		5	2
46.		BF 69	**	7	2,50
47.	Luxembourg :	BF 16		9	3
48.	France :	184		7	1,75
49.		261	ob.	8	2
50.		316/17 + 403	ob./**	8,20	2
51.		2466	**	7	1,75
52.		2538A		3	1
53.		2576		3,85	1
54.		2590/92		6,55	1,40
55.		2674/80 + 2709/10 + 2633 + 2732		15	4
56.		2766/69		5,65	1,90
57.		2672 + 3074/77		8,35	2,10
58.		2964		9,95	2,50
59.		2982		9,15	2,50
60.		3009		9,15	2,30
61.		Ce lot n'existe pas			
62.		3007		8,40	2,10
63.		BF 10		5,35	1,40
64.		BF 1990/1992		5,35	1,40
65.		BF 1990 - 13 III		6	1,50
66.		BF 17		7	2
67.		BF 2002		9,15	2,30
68.		BF 29		9,15	2,50

69.	Suisse :	349/53	*	20	6
70.		405/17		250	65
71.		428/31	**	11	3
72.		449/53	*	3,70	1
73.		457/60		4	1
74.		461/66		25	6,25
75.		968/71 Cdf	**	9,50	3

GIQUE liers VOLS,.....

76 :	2 L. 1ière LIAISON AERIENNE SABENA BXL/BUDAPEST ET BXL/BUCAREST DU 13/03/1957 T.P. 926 CAT VDB 541 ET 541 A	3,00 EUR
77 :	1 L. 1ière LIAISON AERIENNE SABENA BXL/MOSCOU DU 07/04/1960 T.P. 1067 – 1068 – 1121 CAT VDB 574 A	3,00 EUR
78 :	1 L. 1ière LIAISON AERIENNE SABENA BXL/ABIDJAN DU 15/12/1965 T.P. 1071 CAT VDB 618 A	3,00 EUR

GIQUE TAXE

79 :	1 L. NON AFFRANCHIE DE NAMUR A NIVELLES DU 02/01/1870 MANUEL 3 -> 0,20 Fr. DE PORT + 0,10 Fr. DE PENALITE POUR NON AFFRAN- CHISSEMENT + MANUEL DEBOURSE 30 Cents	6,50 EUR
80 :	1 C.I. DE DAMPREMY A DAMPREMY DU 15/12/1919 T.P. 137 TAXEE PAR T.T.X 27 CAR 1ier JOUR DU TARIF A 0,10 Fr	5,00 EUR

GIQUE ENTIERS-POSTAUX

81 :	1 C.CORRESP. N° 8 DE GAND A TRIESTE (AUTRICHE) DU 01/09/1877 TARIF EXACT	3,00 EUR
82 :	1 C.P. N° 18 DE LIEGE VERS RUMELANGE (G-D LUX) DU 16/11/1887 TARIF EXACT	3,00 EUR
83 :	2 C.P. N°114 DE PIETREBAIS ET MELDERT VERS JODOIGNE TARIFS EXACTS OBL. DEPOT-RELAIS PIETREBAIS CAT DELFOSSE TYPE 2 INDICE B OBL DEPOT-RELAIS MELDERT (BRABANT) CAT DELFOSSE TYPE 15 INDICE B	3,50 EUR
84 :	1 PUBLIBEL N° 935 D'ASSENSOIS A NAMUR DU 26/11/1951 TARIF EXACT OBL. DEPOT-RELAIS ASSENSOIS CAT DELFOSSE TYPE 21 INDICE B	3,00 EUR
85 :	1 PUBLIBEL N° 1611 + T.P. 850 (2) – 1027 DE KAULILLE VERS BXL DU 05/01/1960 TARIF EXACT OBL. HALTE MOTORISEE KAULILLE CAT DELFOSSE TYPE 42 INDICE D	5,00 EUR

GIQUE CANTONS DE L'EST

86 :	1 L. DE LA CALAMINE NEU MORESNET VERS BXL DU 23/04/1947 T.P. 725 TARIF EXACT	3,50 EUR
87 :	16 DOC. PERIODE 1970/1982 OBL.	7,50 EUR
88 :	1 L. REC. CABLERIES D'EUPEN D'EUPEN A VERVIERS DU 11/07/1947 T.P. 725 – 748 – 749 (2) TARIF EXACT TRIPLE PORT	5,00 EUR

BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 89 : 1 C.I. EN FELDPOST DE GAND VERS HOERDT (ALSACE) DU 19/10/1914 OBL. K.D. FELDPOSTEXPED. OB. KOMM. IV ARMEE 19/10	3,50 EUR
LOT 90 : 1 C.I. DE SOLTAU A GAND DU 18/04/1916 + CENSURES DU STALAD + N° DU CENSEUR 22 + CENSURE DES ETAPES C.M. T.P. 913 CLOS VOUGEOT	3,00 EUR
LOT 91 : 1 L. DE BXL A WILTZ (G-D LUX) DU 30/08/1916 T.P. Occ 2 ET 3 (2) TARIF EXACT + CENSURE DE TRIER	4,00EUR
LOT 92 : 1 L. DU STALAG DE STARGRAD (POMERANIE) VERS BXL DU 23/04/1915 + 2 CENSURES DU CAMP	3,00 EUR
LOT 93 : 1 C.I. VERS BEAUMONT DU 04/04/1919 T.P. 137 TARIF EXACT OBL. BELGIQUE/BELGIE N° 4 AVEC MILLESIME 16 CAT ROUSSEAU : CHARLEROI ET ENVIRONS	6,00 EUR
LOT 94 : 1 C.P. DE PATURAGES A MORLANWELZ DU 26/05/1919 T.P. 137 TARIF EXACT OBL. DE FORTUNES DEPART ET ARRIVEE	3,50 EUR

FRANCE

LOT 95 : 2 C.P. "EXPO LAVOISIER" T.P. 512 ET 513 OBL PARIS EXPO LAVOISIER 14/12/1943	2,50 EUR
LOT 96 : 1 CARTE-CORRESPONDANCE MILITAIRE DU SECTEUR 101 VERS St GERMAIN LEMBRON DU 09/06/1915	2,50 EUR

ETATS-UNIS

LOT 97 : 1 L. DE SAN FRANCISCO A SAN FRANCISCO DU 04/08/1904 T.P. 160	2,50 EUR
LOT 98 : 1 C.I. DE BUTTE A CHATEAU D'OEX (SUISSE) DU 28/07/1934 T.P. 302 MARQUES DE TAXATION TAXEE PAR T.T.X 57	4,50 EUR

O.N.U

LOT 99 : 11 F.D.C. (GENEVE ET NEW-YORK) PERIODE 1972/1977	4,00 EUR
---	----------

LITTERATURE

LOT 100 : PETIT APERCU HISTORIQUE DE LA LIGNE MARITIME OSTENDE/DOVER PAR E ET M DENEUMOSTIER	3,50 EUR
---	----------

101. Belgique : 3 cartes postales illustrées WAVRE	-	5
102. 3 cartes postales illustrées WAVRE	-	8
103. 3 cartes postales illustrées WAVRE	-	8
104. 3 cartes postales illustrées WAVRE	-	10
105. 3 cartes postales illustrées WAVRE	-	20
106. 3 cartes postales illustrées WAVRE	-	23
107. Belgique : 2 (4 marges)	60	10
108. 84/91	35	6
109. 438/46	*	12,50 2,50
110. 496/503	14	3
111. 519/26	24	5
112. 814/22	42	8
113. 876/78	**	40 10
114. 892/97	110	30
115. BF 69	7,50	2,50

116.	Belgique :	Tx 12/16	*	400	80
117.		Occ 55/56	*	50	12,50
118.		Lot de timbres occupation - divers		99	15
119.		PO 333/38	**	140	50
120.		PO 712/24		27,50	5
121.		PO 736/46		21	4
122.		PO 747/57		21	4
123.	U.S.A. :	12 timbres préoblitérés		-	1
124.	France :	1 vignette propagande volontaires américains 1ère guerre		-	5
125.	Canada :	3 vignettes propagande 1ère guerre		-	9
126.	Antilles danoises :	6a (D. : 12 1/2)	*	125 FRF	4
127.		T 6	ob.	125 FRF	3,50
128.	D.D.R.	BF 8	**	15	5
129.		BF 67		6	2
130.		BF 69		4,25	1,25
131.		BF 71		6	2
<hr/>					
132.	Belgique :	Petits lions - 4 essais non adoptés		-	35
133.		16A bande de 3 s/fragm.	ob.	135	40
134.		567 A/B	**	20	6
135.		713 A		11,50	3
136.		786		21,50	6
137.		1070		90	30
138.		1073		95	30
139.		PA 15/23A		14,40	4,75
140.		C 18		40	13
141.		C 18 G 3		60	20
142.		E 1/6		24	8
143.		E 119/20 8 épreuves de couleurs		35	12,50
144.	All. Reich :	BF 9		200	50
145.	D.D.R. :	1/5	*	32	5
146.		10/14		33	6
147.		15/24		50	10
148.	Congo belge :	106/17	**	150	50
149.		185/91		64	25
150.		228/67		58,50	20
151.		382/99		70	20
152.		BF 2		80	25
153.		BF 17/20		90	25
154.		Lx 488 et 490		70	22,50
155.		Lx 499		40	10
156.	Burundi :	949 A/D		65	9

(1)

Monsieur NAMUR
Monsieur Du Rondau
Conseiller de la ville de
Bruxelles
A Bruxelles

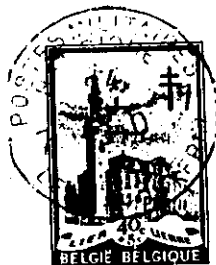


(7)

Monsieur Ernest LHOST

Attaché au Crédit Général Liegeois
à Bruxelles

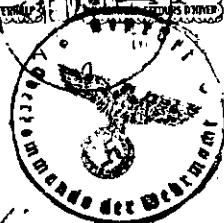
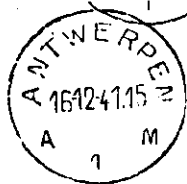
GREZ-DOICEAU.



(11)

Monsieur Victor Kaurati
2-18-Genève

12



Me² Marra.

H. M. de Guardianos

Malaga España

RANTWERPEN 1 989

Expéditeur : 2560 C-3 bis
Désiré DEMIERBE
Rue Grande, 10
DOISCHE
R. C. DINANT 722



16

ETABLISSEMENTS

Delhaize Frères & C^{ie} "Le Lion"

Société de Personnes a Responsabilité Limitée

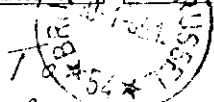
Boîte 87

d. 79 — IMP. D.F.C.



13

BRUXELLES 54
BRUSSEL 54
505



*Richard Adcock
Overseas Department
The Kenting Insurance Co Ltd
Pitsea Road
Duckington
England*

REGISTERED

22

R WATERLOO 1 222



Administration communale de
Waterloo service de la milice
267 ch de Bruxelles
Waterloo





*Remission
de la somme de
de 200 francs
à l'ordre*

79



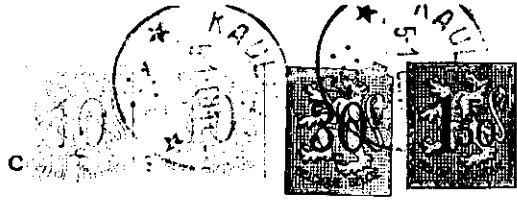
80

Remission de la somme de 200 francs à l'ordre de M. J. Dubois

M. J. Dubois
Rue Royale 45
Dumyreny

Naam en adres van de afzender
 Nom et adresse de l'expéditeur
*Jac. Daniels Lempkens
 Boep 27, Kerchelle*



85



*Hoch Bona Kunde
 Eugène Rogyplein, 9,
 Brussel V*

Correspondance
 4
CARTE POSTALE
 POSTKAART

Adresse
*Fräulein
 Josephine Proemer
 in
 Glocerdt
 bei Stranburg
 Elsass*

19.10.14

Handwritten notes on the left side of the card.

88

83

Belgium postage stamp and postmark.

*Ma chère sœur, de la ville
 c'est d'arriver à la ville
 moi mille bons baisers, ainsi
 que de toute la famille -
 mille
 Strasbourg le 3 avril 1919*

*Mademoiselle
 Gustavine Abouami
 Baumont
 (Hainaut)*

PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS

Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa
Par années - séries complètes ** / * / ob.
Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés
F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres.
Stock important de «précurseurs».
Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix «club»
expédié gratuitement.
Fabricant grossiste en matériel cartophile

Victor JANCART
rue Charles Harmegnies, 14
7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

Tél. : 064/66.33.72

R.C. Mons : 54 196 - TVA : 618058363

Cuisines équipées,

Mobilier de salles de bain,

Armoires à emporter,

Placards

GILSON et Cie, S.A.
1300 WAVRE

Chaussée de Louvain, 157
Tél. : 010/24.13.13